



# Lutter, avant, pendant et après les élections

Extrait de la déclaration du Comité national de Solidaires du 13 avril 2017

**La situation sociale, économique, écologique et politique crée un très fort sentiment d'exaspération parmi la population.** Les inégalités sociales, l'enrichissement d'une minorité tandis que la majorité est toujours plus exploitée (chômage, précarité, revenus en baisse, droits remis en cause, etc.), la casse des services publics, l'exploitation inconsiderée des ressources naturelles, l'inefficacité des réponses politiques dans le cadre institutionnel, l'augmentation des impôts des ménages au lieu d'une urgente réforme fiscale, nourrissent ce ras-le-bol.

**Le passage en force de la « loi Travail »** qui constitue une nouvelle régression sociale majeure pour le bénéfice du patronat, la répression policière exercée contre les habitant-es des quartiers populaires et les militant-es progressistes, l'état d'urgence décrété alimentent aussi la colère sociale. Tout ceci accroît un discrédit du "politique" accentué par les affaires qui touchent la sphère politico-financière.

Dans ce contexte, loin de répondre à la situation, depuis le début de la campagne électorale nous assistons à **une multiplication des propos xénophobes et propositions de reculs sociaux.**

Ce qui se profile est plus qu'inquiétant : **promesses de réformes antisociales, montée du racisme, exacerbation de la haine de l'autre, société violente et ultra-sécuritaire, avec un état d'urgence qui d'état d'exception est en train de devenir la norme.**

**Notre syndicalisme est indépendant du patronat, du pouvoir et de tout parti politique.**



Les militant-es de Solidaires, les salarié-es décideront de porter leur voix sur tel-le ou tel-le candidat-e ou de ne pas voter en toute liberté et sans consigne de notre part. Et nous n'oublions pas ceux et celles qui travaillent et vivent ici sans droit de vote. Tous et toutes savent les combats que nous menons ensemble et ceux qui peuvent s'ouvrir devant nous dès la parenthèse électorale refermée, quel que soit le pouvoir en place.

**Dans cette période, il est donc primordial pour Solidaires de continuer à faire entendre la voix des organisations syndicales et du mouvement social.** Nos revendications restent entières et nous refusons de nous taire pour y assister en spectateur-trices. C'est le sens de notre engagement dans la campagne « nos droits contre leurs privilèges », où avec d'autres mouvements sociaux, nous mettons en avant la volonté de construire une société plus juste, égalitaire, débarrassée des oppressions et des discriminations et respectueuse de la planète. Ce cadre unitaire, et ouvert, est **un outil pour agir dans la durée car lutter ensemble aujourd'hui c'est aussi nous renforcer pour les combats de demain.**



# Quoi de neuf dans les services?

Commissions paritaires, réunions de préparation, réunions internes... l'agenda d'un délégué syndical se remplit plus vite qu'il ne le souhaite! Mais plus important que tout, le contact direct avec les agents, "sur le terrain", reste notre principale préoccupation. La dernière assemblée générale du syndicat a été l'occasion de faire le point sur nos rencontres avec les collègues dans les services. Et prévoir d'aller là ou nous ne sommes pas encore passés pour vous écouter. En passant par les piqûres d'insectes, les ordonnances médicales et les écoles, plus fort qu'une stratégie managériale, la vraie vie des vrais gens. Quelques exemples rapportés par nos délégués, vos collègues :

## Dans les écoles, mobilisation permanente

L'année dernière, après la mobilisation des agents et la fermeture récurrente de plusieurs écoles, l'administration a cédé et nous a octroyé 500 euros net par agent. Une prime pour le changement de rythme scolaire avait été versée pour les agents de catégorie B et A, rien pour les catégories C. Une inter-syndicale est née avec la CGT et FO .

Nous avons également créé un conseil DEE comportant un agent par métier présent dans les écoles (AER, ASEM, correspondant, REL, concierge et animateur de loisirs) ayant pour but de recueillir les témoignages et d'avancer en travaillant ensemble. Toutes les propositions sont étudiées et éventuellement proposées à l'administration. Ce conseil est également l'occasion pour nous de passer des informations aux agents (PP-CR) pour qu'ils puissent retransmettre dans leur école.

Le remplacement des agents grévistes pour "casser" la grève, utilisant des vacataires à la merci de l'Administration, reste pour nous une pratique inacceptable.

La réorganisation du temps de travail et la prise de congés font l'objet de "scénarios" de l'administration. Il faut savoir que les agents travaillant dans les écoles n'ont le droit qu'à 8 heures exceptionnelles dans l'année. Ils sont obligés de partir en vacances seulement pendant les vacances scolaires et on leur impose en plus des périodes travaillées pendant ces mêmes vacances. Pour les animateurs de loisirs (scénario mis en place depuis plusieurs années) nous avons obtenu que l'agent puisse au moins échanger avec

un autre agent son mois d'été travaillé. Nous avons demandé la même chose pour les correspondants de restauration et nous nous battons pour que les AER ne subissent pas ce système de scénarios. ■

## DPAG, SAAD, SSIAD, de quoi se rendre malade

Mme Appéré a pris la décision de maintenir le service de soin infirmier à domicile (SSIAD) jusqu'en 2020 mais avec la suppression de 6 postes et la fusion du secteur centre et ouest.

Aujourd'hui ces suppressions et cette fusion ont un impact énorme sur le travail des agents ; tournées chargées, changement de tournée et de secteur presque tous les jours, ce qui engendre un nombre d'arrêts élevés dus au stress et à la pénibilité du travail. On se demande si ce n'est pas une volonté des élus de durcir les conditions de travail afin que les collègues quittent d'eux-mêmes le ssiad, justifiant sa fermeture. Seul point positif : l'obtention de le NBI pour tous les agents.



**Concernant les vacances d'été, une OATT à été commencée en 2016**, présentée pour certains corps de métiers, mais il reste l' OATT des infirmières en maison de retraite à étudier. Des réunions sont en place en février et mars 2017. Sud a dénoncé le non respect des 11 heures de repos entre 2 journées de travail. **L' OATT doit répondre prioritairement à ce point : entrer dans la légalité !!!**

Pour le moment, rien n'a changé, ni pour les congés d'été, ni pour les agents de nuit, pour les vacataires...

**La rentrée scolaire** : Sud avait dénoncé des pratiques autoritaires pour la pose de jour de congés pour la rentrée scolaire. La RH avait promis le crédit de l'heure qu'ils ne peuvent pas prendre. Encore beaucoup trop de flou.

**Les chaussures de travail** : malgré le fait que la DPAG ait fait paraître un article sur le fait qu'ils fournissent des chaussures, malgré les relances du chsct, nous n'avons pas de chaussures à nos pieds à l'heure actuelles : cela fait 2 ans que nous soulevons le sujet. Il faudrait peut-être un coup de pied ?

**Les parents solos** : c'est la Victoire de l'année, la création d'une aide aux parents isolés pour l'aide à la garde des enfants sur les horaires atypiques. Cette aide est mise en place depuis janvier 2017, il faut que nous suivions ce dossier pour voir si les agents concernés ont bien fait la démarche pour en bénéficier.

**Les nuits non travaillées des agents de nuit** : rien n'a changé, on les oblige toujours à les poser une année à l'avance, soit vers novembre pour l'année suivante. Aucune avancée en ce qui concerne l'idée de maintenir 5 jours pour les aléas de la vie.

**Le recopiage des ordonnances par les infirmières dans les EPAHD** : SUD a soulevé le sujet lors du CHSCT de mars 2016, et relance le débat à celui de mars 2017, pour ne pas oublier ces agents que le système mis en place dans les maisons de retraite force à pratiquer tous les jours du recopiage illégal, parce que les médecins généralistes ne le font pas !!!

**Poste P2 (restauration l'après-midi) dans les maisons de retraite** : nous avons demandé en mai 2016, la valorisation du poste P2 dans les maisons de re-

traite car la remise en température, le mixage des plats, se fait par eux du fait qu'il n'y a pas de cuisinier le soir. Nous toujours n'avons pas de nouvelle!

Une grève et opération lors de la fête des grands-mères a eu lieu le 6 mars 2016, chansons, drapeaux, galettes saucisses, tracts pour s'adresser aux familles, à la presse, et pour qu'une fois on nous prenne au sérieux! ■

## Le tour des jardins

**Une récente visite dans les quartiers Sud nous a permis de rencontrer les collègues de Bréquigny, Italie, Alma.**

Nous avons échangé sur la **modification du document "Déclaration d'accident de service"** avec une case supplémentaire. Si quelque chose venait à arriver à l'agent, il peut le signaler, car si le mal persiste plus tard cela permet de continuer les formalités administratives pour se protéger. A Italie, nous avons échangé sur la situation du local sous un Parking. Les agents voudraient bien que leurs locaux soient repeints : ça ne serait pas du luxe! Et une porte pour la douche ne serait pas de trop... Echange sur le PPCR, les grèves...



**Pas beaucoup mieux pour les collègues d'Alma** : très confiné, pas de pièce restauration, ils ont été cambriolés il y a peu de temps.

Nous sommes confrontés de plus en plus aux piqûres de frêlons asiatiques dont les nids se trouvent aussi bien au sol que dans les cimes des arbres! Le piégeage n'a toujours pas commencé, alors que les femelles cherchent déjà des endroits à accaparer. **Encore des risques à prévoir pour cet été! L'Aspivenin, qui sert en principe pour les piqûres de guêpes, scorpion, n'a pas démontré son efficacité et est même déconseillé.** Il augmenterait la vascularisation localement et de fait la circulation du venin dans le sang.

**Pour les surveillants des Parcs et Jardins**, prise de contact avec les agents et M. Rezé au sujet du local de la Bellangerais : affaire à suivre. ■





## La DIAP, pour les agents aussi !

Le CCAS de la Ville de Rennes a deux grands pôles : le secteur personnes âgées (gestion des EHPAD et le CLIC –centre d’informations) et le secteur insertion DIAP direction insertion et aides à la population. Cette dernière va traiter les aides que le CCAS alloue à la population : aides financières demandées par des travailleurs sociaux pour des urgences (plus aucunes ressources, etc...), tarification solidaire des transports et le dispositif Sortir.

L’instruction du RSA et l’accompagnement sont des délégations du département à la ville de Rennes (environ 30% des allocataires RSA du département).

**Nous sommes le dernier endroit où le public est accueilli sans rendez-vous.** Un portail numérique ne pourra pas répondre à toutes les questions qu’une personne peut nous poser lors d’entretien physique et qu’elle sent possible de pouvoir poser.

En ce qui concerne les aides allouées à toute la population comme le transport et sortir, sous conditions de ressources, **vous pouvez être intéressés par ces dispositifs et même si vous n’habitez pas Rennes mais résidant dans une commune de Rennes Métropole.**

Ces participations sont estimées par rapport aux revenus du foyer et à sa composition fiscale. Elles sont cumulables avec l’aide employeur. Tous les revenus sont à prendre en compte y compris les aides familiales et au logement de la CAF. **La publicité de cette nouvelle tarification solidaire n’a pas été très présente et bon nombre de personnes ne savent pas qu’elles ont droit à cette aide.** Il existe aussi la prime d’activité pour les personnes qui reçoivent une rémunération inférieure à 1500€. Cette demande se fait sur le site de la CAF

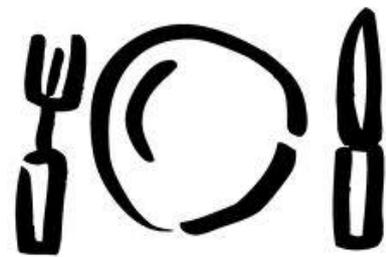
**La carte Sortir !** est un dispositif rennais qui permet un plus grand accès à la culture et au sport. Egalement, sous conditions de ressources, elle donne droit à des tarifs réduits ou à la gratuité dans les équipements sportifs et culturels de Rennes et de Rennes Métropole. **N’hésitez pas à vous renseigner pour voir si vous avez droit à ces aides.** ■

## Et dans les cuisines?

La Dap n’avait pas vu l’urgence de stagier 5 agents reçus au lauréat en mai 2016 du concours de cuisinier, alors qu’il y avait 5 postes de vacants. Il a fallu faire remonter ces infos à la DGRH. À la suite de nos échanges ces 5 agents ont été stagierisés au 1er janvier 2017.

Maintenant que nous sommes en contact régulier avec le service recrutement **nous pouvons échanger sur notre vision sur les postes à pourvoir.** Une procédure allégée a été mise en place le 28 mars où 9 agents contractuels ont passé un entretien. Dans un premier temps 2 vont être titularisés dans le cadre de la dépréciation et par la suite 3 autres.

**La cuisine centrale a été mise en service le 1er janvier 1999.** Depuis 2003 la restauration scolaire connaît un accroissement du nombre de repas. Une étude a été lancée afin de faire le point sur l’organisation et le fonctionnement de la cuisine qui arrive à saturation. **Aujourd’hui nous sommes déjà à 12000 repas produits quotidiennement alors que la capacité maximale de la centrale est de 10000.**



Selon cette étude **un agrandissement des locaux est nécessaire mais les travaux envisagés ne seront effectués qu’en 2020.** Deux options ont été proposées, l’une pour un agrandissement moyen des locaux et l’autre avec des travaux plus conséquents. C’est la deuxième option qui a été retenue. D’ici là une réorganisation de la production est envisagée à savoir le travail en deux équipes en horaires décalés. **Notre direction nous a promis que nous serions acteurs de cette future réorganisation. On verra bien!** ■

# Ici, ailleurs, partout

*Parce qu'on a toujours intérêt à savoir ce qui se passe ailleurs pour mieux comprendre et mieux lutter contre toutes les formes d'inégalités et les abus de nos employeurs, un petit tour d'horizon s'impose...*

## A Grenoble, on liquide

**La ville de Grenoble vient de décider de mesures radicales contre le service public local et les agent-e-s qui le font vivre :**

- suppression de 150 postes (fin de contrat, non renouvellement de départ à la retraite...),
- fermetures de 3 bibliothèques,
- fermetures de services techniques et administratifs de proximité,
- remise en cause de politique publique en direction des élèves en difficultés,
- idem pour des personnes âgées...

Tout cela sous prétexte d'endettement... Les agent-e-s sont mobilisé-e-s, celles et ceux des bibliothèques notamment. **Ces "arbitrages financiers" se font sur le dos des "plus faibles/démuni-e-s/dominé-e-s" d'entre nos usager-e-s, d'entre nous,** les enfants et les jeunes, les personnes âgées... les quartiers populaires, et contre l'accès à la Culture, vecteur, parmi d'autres, d'émancipation sociale, culturelle et politique. Ces choix ne sont pas anodins ! ■

## Solidarité avec la Guyane en lutte !

**Une mobilisation large portée par une grève générale et un mouvement social puissant réclame que le gouvernement réponde aux revendications des habitant-es de la Guyane.** Après quelques jours de négociation les réponses apportées ne répondent toujours pas aux urgences sociales notamment en matière d'éducation et de santé alors que la situation économique et sociale est délétère. La colère de la population de Guyane est légitime. Les organisations syndicales CGT,

FSU et Solidaires soutiennent les luttes en cours, exigent que le gouvernement assume pleinement ses responsabilités et appellent à manifester notre solidarité et notre soutien aux revendications portées notamment par les organisations syndicales Guyanaises. ■

## Dinard : l'intersyndicale répond aux propos de Mme la Maire

**Avec la rhétorique qu'on lui connaît, Madame CRAVEIA-SCHUTZ utilise encore des arguments fallacieux pour défendre son RIFSEEP mais sans convaincre ni les agents, ni les organisations syndicales.** Dans ses déclarations et ses chiffres approximatifs, elle n'apporte en effet aucune clarification aux interrogations soulevées par l'intersyndicale SUD-CGT. Depuis le début, son intention n'a jamais été de reconnaître par un juste régime indemnitaire le travail accompli des agents municipaux puisqu'elle n'est pas en mesure de présenter les fiches de poste sur lesquelles elle s'est appuyée. Le travail sur le RIFSEEP, conduit par ses élus, s'en est tenu à classer arbitrairement les postes dans des catégories et à appliquer aux agents de manière automatique un régime indemnitaire revu à la baisse sans tenir compte des fonctions réellement exercées. **A l'évidence, cette mise à plat n'a pas été dictée par le principe de l'équité entre agents, la pénibilité ou les contraintes du travail mais bien pour contenir la masse salariale** afin de se prévaloir d'économie sur les charges du personnel.

**Plus d'infos, d'articles sur les sites de SUD-CT 35 et Solidaires**



le petit communal



## Il reste des Bastilles à prendre : 14 juillet d' Eric Vuillard

**Il faut lire le dernier livre d'Eric Vuillard (chez Actes Sud), sorti peu de temps après le mouvement social du printemps dernier. Loin du roman historique, son écriture peut être tour à tour poétique, implacable, enflammée, engagée. La richesse de la langue, la forme originale du récit le classe sans aucun doute parmi les plus grands écrivains français du moment. Avec lui, les petits, les sans grades sont mis en avant. Il répond aux questions du Petit Communard :**

***Eric Vuillard, écrivain, pas historien : qu'avez-vous voulu apporter à la compréhension de cet événement symbolique de la Révolution française?***

On nous a bien souvent raconté le 14 juillet, mais du point de vue des grands électeurs, des parlementaires, comme un épisode de la geste du Tiers état. Or, les notables ne jouèrent ce jour-là aucun rôle. Il fallait donc raconter l'événement depuis la foule, le peuple parisien, les petits ouvriers et artisans qui participèrent réellement à l'émeute. Victorieux, ils laissèrent des traces ; à partir d'un travail d'archives, il était donc possible d'en faire le récit. Et puis l'écriture a le pouvoir d'incarner, de créer de l'empathie. Cela n'est pas sans importance. On peut alors éprouver les espoirs, les craintes, les actions concrètes des hommes. Il m'a semblé que, sur une telle journée, la littérature avait son mot à dire.

***Votre livre raconte cette journée de juillet en mettant en avant la spontanéité d'une foule, d'un peuple pas si organisé mais très déterminé. Croyez-vous qu'une telle forme de mobilisation soit possible, souhaitable aujourd'hui? Les organisations syndicales doivent-elles encore jouer un rôle à ce niveau, comme en 36 par exemple?***

En 1936, le mouvement syndical et le gouvernement pouvaient s'appuyer l'un sur l'autre ; ce n'est aujourd'hui plus du tout le cas. Prenons les manifestations du printemps dernier, la protestation allait bien au-delà de la loi travail, elle était anti-libérale, bien sûr, mais elle contestait égale-

ment notre ordre institutionnel, politique, la répression policière. Aujourd'hui, dans un contexte où la voie des urnes se referme, c'est peut-être avec ce qui les déborde que les syndicalistes doivent espérer faire cause commune. Les manifestations servent aussi à cela, à se connaître, à se rencontrer. Le discours de l'Etat vise à séparer. Il y aurait les bons et les mauvais manifestants, les casseurs, comme il y avait jadis le bon et le mauvais pauvre. Il faut récuser ce discours et élargir ses amitiés. En un temps où la répression s'aggrave et où les perspectives d'avenir s'étrécissent, ceux qui ont le plus à perdre sont en première ligne. Et ils ne sont pas quelques dizaines, comme on le répète à loisir, mais des centaines en tête de tous les cortèges. C'est la jeunesse qui est visée, nos enfants.

***On a vu sur les murs de Rennes pendant les manifestations du printemps le slogan suivant : « 14 juillet 1789, les casseurs prennent la Bastille ». Les manifestants de 2016 ont-ils selon vous la même légitimité que ceux de 1789?***

Je ne vois pas pourquoi ils en auraient moins. Bien sûr, l'émancipation a fait son chemin ; le droit de vote, le droit de manifester, le droit de grève et tout un tas de principes que la loi proclame, et normalement protège, furent de réels progrès. Mais rien n'est jamais acquis : ils régressent. Et puis, un simple coup d'œil sur une carte de Paris, par exemple, nous montre une ville encore traversée par la même asymétrie entre l'Ouest et l'Est ; les injustices changent d'allure, mais leur distribution géographique persiste et témoigne d'une continuité. Nos régimes politiques sont des oligarchies tempérées. La démocratie parlementaire elle-même est dans une phase régressive. Dans l'espoir d'une société plus égalitaire et plus libre, je ne vois rien d'autre que la lutte collective. Contre l'illimité de la richesse et du pouvoir, il n'y a que la puissance des masses et la vigueur de leur action. Notre fête nationale commémore une émeute, cela doit être médité. L'égalité et la liberté n'ont dû leurs progrès qu'à ça : le peuple en armes. Il ne faut pas l'oublier. ■